

REGLEMENT COURSE EKIDEN DES TOURS

SAMEDI 21 MAI 2016

« NOUVEAU PARCOURS »

L'Association du SC CHATEAURENARDAIS organise en collaboration avec la ville de Châteaurenard, son 2ème EKIDEN des Tours. Course pédestre en relais par équipe de six coureurs sur la distance du Marathon (boucle de 5 Km). L'épreuve est ouverte aux athlètes licenciés ou non, à partir de la catégorie Cadet (1998).

Un athlète ne peut courir qu'un seul relais et ne peut faire partie que d'une seule équipe.

L'engagement d'une équipe mixte sera composé de 3 filles et trois garçons obligatoirement.

La sécurité est assurée par la police municipale de Châteaurenard, des signaleurs. L'assistance médicale est assurée par la Croix-Rouge de Châteaurenard et un Médecin.

La course est ouverte à 100 équipes maximum.

ASSURANCE

L'organisation est couverte par une police d'assurance pour la responsabilité civile, souscrite auprès de « AIAC courtage sous le numéro Z157020.002R », elle décline toute responsabilité pour les accidents physiologiques immédiats ou futurs en cas de fausse déclaration. Les concurrents licenciés bénéficient des garanties couvertes par leur licence, les autres coureurs doivent s'assurer personnellement.

Pour les licenciés FFA (athlé Compétition, athlé santé loisir option Running ou Pass'Running, FSGT, FSCF, FF Triathlon, UNSS ou UGSEL) joindre une photocopie de la licence en cours et pour les non licenciés, joindre un certificat médical de non-contre-indication à la pratique de l'Athlétisme en compétition datant de moins d'un an ou sa photocopie (Loi du 23 mars 1999).

HORAIRE

Le départ des 1^{er} relayeurs sera donné à 16H00 au parking des allées (avant les arènes), l'arrivée du dernier relayeur se situera au même endroit. Le passage du témoin (chouchou) se fera dans une zone de relais de 20 mètres, 10 mètres de part et d'autre de la ligne de départ. La fin de l'épreuve est fixée à 21H30.

ENGAGEMENT

Attention : 100 équipes maximum.

Par internet sur KMS.FR avant le 19 mai 2016

Le droit d'engagement est fixé à 60€ par équipe

Sur place (parking des allées) : 70€ par équipe

(Chèque à l'ordre de : SC CHATEAURENARDAIS).

Retraits des dossards pour les préinscrits, le jour de l'épreuve de 10h00 à 12h00 et de 13h00 à 15h00.

Inscriptions sur place de 13h00 à 15h00 si places disponibles

RENSEIGNEMENTS

Email : lahoiribelkaid10@gmail.com

Tél. : 06 61 91 66 80 ou 06 89 55 51 76

Aucun vélo ou accompagnateur ne peut suivre un coureur sous peine de disqualification.

RECOMPENSES

Tee-shirt technique aux 80 premières équipes inscrites.

Coupes, trophées, lots (bons d'achats, produits régionaux...) aux 3 premiers du classement : scratch, mixte, féminine, vétéran.

Un classement des associations Châteaurenardaises, non affiliées à la course à pied, récompensera les trois premières équipes.

La remise de récompenses sur le podium est fixée à 20h00.

Il n'y aura pas de cumul de récompenses. Un buffet sera offert aux coureurs à partir de 19h30.

La participation à l'épreuve implique l'acceptation du présent règlement. En cas de litige ou de réclamation, seul le juge arbitre sera habilité à prendre une décision.

Un ravitaillement à l'arrivée et trois postes d'eau seront assurés sur le parcours.

PUBICATION DES RESULTATS

Si les participants souhaitent s'opposer à la publication de leur résultat, ils doivent expressément en informer l'organisateur et le cas échéant la FFA (cil@athle.fr)

DROIT A L'IMAGE

Tout concurrent renonce expressément à se prévaloir du droit à l'image relatif à l'épreuve, comme il renonce à tout recours à l'encontre de l'organisateur pour l'utilisation faite de son image.